

BUDGET

Île-de-France : des choix qui tranchent

Le conseil régional d'Île-de-France va examiner son budget 2017 à partir du 23 janvier. Le budget culture baisse de 7,3 millions en fonctionnement (crédits de paiement), à 55,3 M€, par rapport à 2016. Le dispositif des permanences artistiques et culturelles (PAC) voit son enveloppe croître, mais il est en cours de révision. La Région souhaite le rééquilibrer en faveur de la grande couronne parisienne, alors que 63% de bénéficiaires de la PAC se situent à Paris et dans sa petite couronne. «C'est le grand axe de la Région et nous avons des propositions en ce sens», déclare Jacques Frot, président du Synavi (Syndicat national des arts vivants) qui ajoute : «La PAC verra ses critères revus, voire ses ayants droit élargis. La Région devrait présenter ses propositions aux personnalités qualifiées courant mars.» Mais il s'in-

terroge : «Pourrions-nous les remettre en cause ?» L'objectif affiché par l'exécutif régional est de simplifier le dispositif et d'accorder des aides supplémentaires aux bénéficiaires diffusant leurs œuvres en grande couronne. Concernant le reste du budget culture, la baisse des crédits aux organismes associés se confirme, à hauteur de 1,5 M€. Elle touche notamment les structures Arcadi, Ariam et le Festival d'Île-de-France. En revanche, la subvention de fonctionnement à l'Orchestre national d'Île-de-France reste stable, à 8,35 M€. Au chapitre «pluridisciplinaire», le programme de soutien aux fabriques d'art et de culture perd 400 000 € à 2,3 M€. Le rapport budgétaire à ce sujet, toujours attentif à la répartition géographique, fait ressortir que sur 20 fabriques dédiées au spectacle vivant, 14 sont à Paris ou en petite couronne. Agnès Evren,

vice-président à la culture, commente : «Ce budget comporte trois objectifs : mieux irriguer le territoire francilien pour briser les inégalités d'accès à la culture, soutenir la création et structurer l'éducation artistique et culturelle dans les lycées.» ■ NICOLAS DAMBRE

Crédits de fonctionnement

En million d'euros	2016	2017
Spectacle vivant	5,78	6,932
Organismes associés	16,338	14,884
Permanence artistique	12,822	13
Arts plastiques	2,056	2,616
Numérique	0,55	0,692
Livre et lecture	4,096	3,987
Audiovisuel	16,629	16,629
Pluridisciplinaire	3,72	3,877
dont fabriques d'art et de culture	2,63	2,287
Patrimoine	0,33	0,536

SOURCE : RÉGION ÎLE-DE-FRANCE

Arcadi sur la sellette

EPCC. Arcadi, l'agence culturelle de la Région Île-de-France, verra encore sa subvention baisser en 2017 (de 5,2 à 5 M€), tandis que sa convention arrive à terme fin juin et que son directeur, Frédéric Hocquard, achève son mandat fin mai. Ce dernier confie : «Je suis inquiet. Nos financeurs, la DRAC et la Région, ne se sont pas rencontrés sur un nouveau cahier des charges et il n'y a eu aucune discussion sur cette baisse. Valérie Péresse a expliqué qu'Arcadi coûtait trop cher et qu'elle préférerait la distribution d'aides directes. Autant de nuages s'accumulant au-dessus de nos têtes, même si à aucun moment il n'a été officiellement question de la fermeture d'Arcadi.» D'autres organismes sont menacés comme le Motif (livre) ou l'Ariam (lire ci-dessous). Agnès Evren, vice-présidente culture, affirme : «Nous sommes en train de redéfinir les missions d'Arcadi avec son directeur.» Ce que dément Frédéric Hocquard : «Tout juste est-il question



Parmi les projets accompagnés par Arcadi, *La Traviata*, mise en scène de Benjamin Lazar

de faire évoluer la médiation culturelle dans les lycées.» Arcadi est un EPCC qui emploie 44 salariés. Un rapport avait été rendu l'été dernier par Muriel Genthon, devenue depuis directrice des affaires culturelles de la Région, sur le soutien au spectacle vivant et aux organismes associés. Il n'a pas été rendu public. D'après nos informations, il préconiserait la transformation d'Arcadi en outil d'éducation artistique et culturelle. ■

L'Ariam vers la liquidation

FORMATION. L'Ariam Île-de-France (Association régionale d'information et d'actions musicales) a été informée par son principal financeur, la Région, d'une seconde baisse de sa subvention pour 2017. Celle-ci sera de 750 000 € contre 937 000 € en 2016 (1,1 million en 2015). L'Ariam emploie 20 permanents et dispose d'un budget d'environ 2 millions d'euros. Elle est cofinancée par la DRAC à 20%, et dégage 25 à 30% de recettes propres. Bernadette Grégoire, directrice générale de l'Ariam, constate : «Cette subvention régionale correspond au montant nécessaire pour

terminer notre saison début juillet, puis procéder aux licenciements et à la dissolution. Agnès Evren, vice-présidente à la culture de la Région Île-de-France, nous en a informés le 5 janvier. La DRAC n'était pas au courant». Interrogée par *La Lettre du Spectacle*, Agnès Evren explique : «L'Ariam est hors du champ de compétence de la Région, c'est d'ailleurs la seule qui subsiste encore en France. La formation des professeurs de conservatoire relève des communes et des agglomérations. Mais nous souhaitons internaliser certains services, comme le parc instrumental.» ■ N. D.

FESTIVAL D'ÎLE-DE-FRANCE : ÉVALUATION CONTESTABLE.

La décision de mettre fin au Festival d'Île-de-France par la Région (*La Lettre du Spectacle* du 16 décembre) a été justifiée par son coût. Agnès Evren, vice-présidente de la Région chargée de la culture, avait avancé en particulier trois chiffres : «Chaque place de concert était subventionnée à hauteur de 80 €, un quart des places était gratuit et les frais de structures représentent 48% du budget.» En réponse, Olivier Delsalle, directeur général du festival, avance «les missions d'itinérance, d'accompagnement de la création et de propositions de spectacles vers des bassins de population éloignés de Paris.» Le quart de places gratuites répond au travail d'éducation artistique et culturelle. Quant aux frais de structure, il rectifie : «Ils sont de 34%, voire 28% sur un budget consolidé, avec les apports en communication et les lieux mis à disposition par les départements.» Frédéric Dumas, élue UDI à la Région, vient de quitter la présidence de la commission culture, en désaccord avec la politique menée. Elle analyse : «L'équipe du festival d'Île-de-France a mené un travail de terrain depuis 20 ans avec les collectivités, les lieux, les publics... qui correspond à certains de nos objectifs comme d'aller en grande couronne. Cela coûtait cher car l'ancienne majorité souhaitait que les spectacles soient diffusés dans des lieux du patrimoine, à aménager. Nous n'avons pas eu la possibilité d'évaluer sur le fond, car nous n'avons pas eu accès aux audits menés par la Région. On aurait pu réorienter cette association. Il n'y avait pas urgence à la dissoudre.» N. D.